

CONJONCTURE FINANCIERE

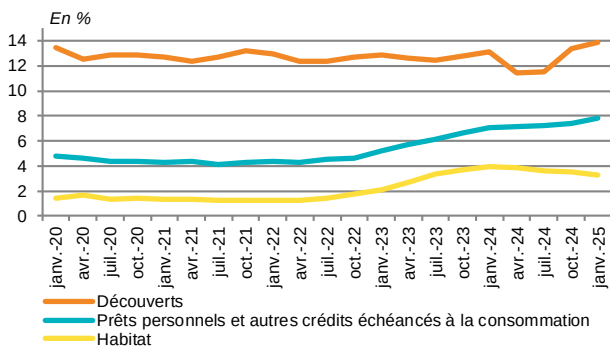
Taux des crédits aux particuliers en Guadeloupe, à Saint-Martin et Saint-Barthélemy 1^{er} trimestre 2025

UNE HAUSSE DES TAUX DES CRÉDITS À LA CONSOMMATION ET DES DÉCOUVERTS

- En janvier 2025, le **taux moyen des prêts personnels et autres crédits échancés à la consommation** augmente de 44 points de base (pdb) sur trois mois (+74 pdb sur un an). Il s'établit à 7,83 %, soit son niveau le plus élevé depuis 20 ans. Il est supérieur au taux moyen pratiqué à l'échelle nationale (6,45 %), ainsi que dans les autres DROM. Le montant moyen des crédits accordés est de 11 700 €, avec une maturité moyenne de 6,5 ans.
- Le **taux moyen des découverts** accordés est en hausse à 13,86 % entre octobre 2024 et janvier 2025 (+45 pdb sur trois mois et +70 pdb sur un an). Ce taux reste 1,8 fois plus élevé que le taux moyen à l'échelle nationale (7,52 %). Le montant moyen des découverts s'élève à 520 €.
- À contrario, le **taux moyen des crédits à l'habitat** diminue de 19 pdb sur le trimestre (-64 pdb sur un an) et atteint 3,30 %. Il reste supérieur au taux moyen pratiqué à l'échelle nationale (3,13 %). Le montant moyen est de 190 300 pour une durée moyenne de financement stable à 20 ans.

Caractéristiques des crédits aux particuliers en Guadeloupe et dans les Iles du Nord

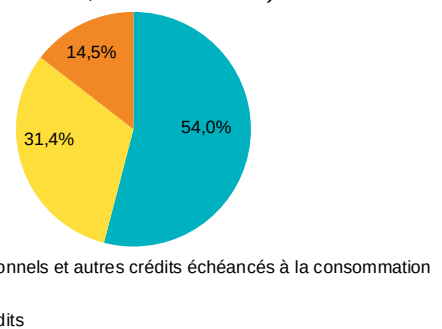
Taux moyens des crédits aux particuliers



Source : Banque de France, collecte RUBA

© IEDOM

Répartition des flux de crédits aux particuliers
(sur un an, hors découverts)



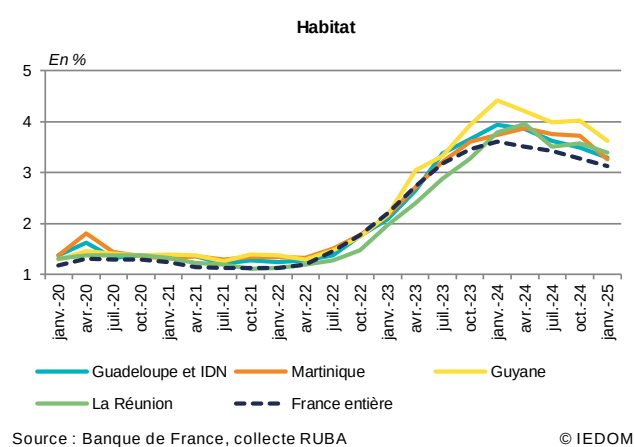
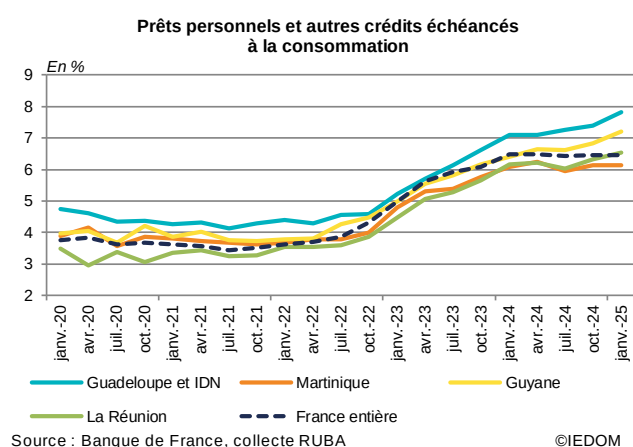
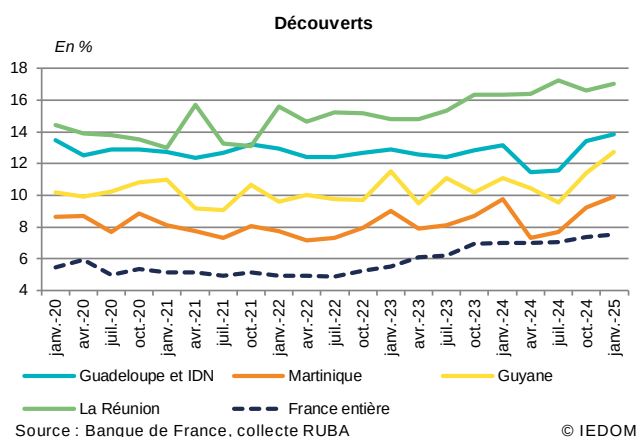
Source : Banque de France, collecte RUBA

© IEDOM

Taux moyen débiteurs en %							Variations (en pdb)	
		janv.-24	avr-24	juil-24	oct-24	janv-25	1 an	1 trim
Guadeloupe et Iles du Nord	Découverts	13,16	11,48	11,55	13,41	13,86	70	45
	Prêts personnels et autres crédits échéancés à la consommation	7,09	7,11	7,26	7,39	7,83	74	44
	Habitat	3,94	3,85	3,62	3,49	3,30	-64	-19
France entière	Découverts	6,97	6,98	7,03	7,38	7,52	55	14
	Prêts personnels et autres crédits échéancés à la consommation	6,49	6,49	6,44	6,46	6,45	-4	-1
	Habitat	3,61	3,51	3,42	3,28	3,13	-48	-15

Sources : Iedom, Banque de France, collecte RUBA

Taux moyens des crédits aux particuliers par géographie



Méthodologie

L'enquête est réalisée auprès des établissements ayant leur activité en Guadeloupe et dans les Iles du Nord (Saint-Martin et Saint-Barthélemy). Elle prend en compte les nouveaux crédits accordés au cours du premier mois de chaque trimestre aux particuliers. Les particuliers désignent les personnes physiques à l'exception des entrepreneurs individuels.

L'enquête exploite environ 17 000 déclarations relatives aux crédits consentis au cours de chaque trimestre.

Les taux d'intérêt moyens pondérés ainsi que les montants de contrats nouveaux sont calculés conformément aux définitions harmonisées de la BCE. Les taux recensés sont des taux effectifs au sens étroit (TESE), ils correspondent à la composante intérêt du Taux Effectif Global (TEG). Les taux présentés dans cette note, ainsi que les durée moyennes de financement sont pondérés par le montant du crédit.

Les crédits aux ménages sont définis de la façon suivante :

Les « crédits à l'habitat » intègrent l'ensemble des crédits à l'habitat des ménages et ce quelle que soit la période de fixation initiale du taux (PFIT).

Les « découverts » incluent toutes les utilisations de découvert enregistrées au cours d'un mois de référence ainsi que les crédits de trésorerie non échancés (crédits permanents ou revolving). Le montant déclaré est le montant débiteur moyen constaté au cours du mois de référence.

Les « prêts personnels » incluent, en plus des prêts personnels, les financements de ventes à tempérament et les prêts sur carte de crédit.

Toutes les publications de l'iedom sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site www.iedom.fr

Directeur de la publication : F. Groh ■ Responsable de la rédaction : D. Gordon

Rédaction : S. Berose ■ Éditeur: IEDOM